

## Conseil d'Établissement N°1

Jeudi 10 Novembre 2022

### **Présents :**

- *Administration* : Didier TRIBOUT, Alexis DUPLOYE, Sibylle IRAMBONA, Soukaina GONTIER, Gilles GANIVET (COCAC)
- *Personnels* : Christine BIZIYEZU, Tiffany URDANETA, Floride BAHENDA, Rose REILHAC
- *Usagers* : Claire NIJIMBERE, Karine COUDET, Inès NIYONGABO NITEKA, Yaella ISARO, Veronika NZEYIMANA

### **Excusés :**

- Gilbert NIBIGIRWE (RLS), Leonidas HABONIMANA (APEEB), Alaa ZAKI (Medecin), Laurence DUPUY, Amandine SAGNES (IFB)

Le proviseur, Président du Conseil d'Établissement (CE), présente l'ordre du jour et le soumet au vote.

- Installation du conseil
- Installation des instances (CESC, conseil de discipline, etc...)
- Bilan de rentrée
- Bilan des missions de suivi d'homologation
- Modification du règlement intérieur
- Projets 2022/2023
- Questions diverses

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

# 1. Composition du conseil d'établissement

Le Proviseur rappelle les résultats des élections au CE et sa composition.

## Composition du Conseil d'établissement 2021/2022



Administration	Personnels	Usagers	Personnalités qualifiées
Didier Tribout <i>Président du CE</i>	Laurence Dupuy	Claire Njimbere	RL de l'APEEB
Gilles Ganivet	Christine Biziyezu	Karine Coudert	Membre CE APEEB
Alexis Duploye	Tiffany Urdaneta	Inès Niyongabo Niteka	Directrice déléguée de l'IFB
Sibylle Irambona	Floride Bahenda	Yaella Isaro	DG Satom
Soukaina Gontier	Rose Reilhac	Veronika Nzeyimana	Docteur Zaki
Voix délibérative	Voix délibérative	Voix délibérative	Voix consultative

Il présente les différentes instances qui seront mises en place cette année, et appelle à la mobilisation des différents collèges (personnels et usagers) pour désigner ses représentants.

Instances	Composition
Conseil d'établissement	5 administration, 5 personnels, 5 usagers, personnalités qualifiées
Conseil de discipline	Proviseur, Adjoint au proviseur, comptable, 5 personnels, 3 parents, 2 élèves
CESC	Proviseur, infirmière, médecin scolaire, professeur de SVT, enseignants parents et élèves volontaires.
CVCL	7 lycéens, 3 collégiens
Conseil pédagogique	Enseignants 1er et 2nd degré
Conseil pédagogique du 2nd degré	Enseignants du 2nd degré
Conseil des maîtres du 1er degré	Enseignants du 1er degré
Conseil École-Collège	Enseignants du cycle 3
Représentants du personnel	4 élus
Cellule interne de formation continue	2 PE, 2 P2nd degré, 1 ATOS, équipe de direction

## **Le Conseil de discipline**

Le Proviseur indique que le Conseil se réunit très rarement mais que sa composition doit être prévue pour éviter toute contestation ultérieure. Il se compose du Proviseur, de la CPE de la comptable, 5 personnels, 3 parents et 2 élèves.

## **Le Conseil Education Santé Citoyenneté ( CESC)**

Le Proviseur se désole de sa mise en place retardée, du fait du manque d'implication des parents d'élèves. Cette instance, prévue par les textes officiels, a pour objectif de mettre en place des actions d'éducation à la santé et à la sexualité, de prévention des conduites addictives, d'éducation à la citoyenneté, de lutte contre l'exclusion et de prévention de la violence. Il se compose du Proviseur, médecin scolaire, de l'infirmière, le professeur de SVT, ainsi que les enseignants parents et élèves volontaires.

Il se réunit lors de 2 réunions plénières annuelles, en plus des réunions des commissions autant que nécessaire, et réalise des actions ponctuelles.

Le Proviseur invite à l'engagement de tous pour dynamiser l'école.

Les parents en demandent les prérogatives afin de pouvoir mobiliser leurs pairs.

Madame Urdaneta demande de qui est composée la cellule de formation continue. Le Chef d'établissement rappelle qu'elle est composée de deux professeurs des écoles, deux enseignants du second degré et d'un personnel administratif ou technique et de l'équipe de direction.

Elle a pour objectifs de déterminer les axes de la formation continue tous les ans :

- Plan local de formation
- Validation des stages au prf.

Un appel aux volontaires sera fait le 11 novembre par courriel.

## 2. Bilan de rentrée

### a. Effectifs

Le Proviseur annonce des effectifs en hausse cette année :

	2021	2022
Effectif Général	422	494
Maternelles	68	72
Elémentaires	68	182 (1 division supplémentaire)
Collège	124	153 (1 division supplémentaire)
Lycée	68	77

Il se félicite d'une bonne dynamique mais indique qu'à la prochaine rentrée, il faudrait éviter la course aux effectifs et corréliser le recrutement avec la qualité de l'enseignement. L'objectif final est de retrouver sous trois ans le chiffre maximal atteint à l'EFB soit 615 élèves.

Le proviseur rappelle également, à une question posée par les parents sur les effectifs par classe, que la norme est de 30 élèves par classe, à condition que la taille des salles le permette.

Il profite de l'occasion pour rappeler que le comité exécutif va entreprendre la réhabilitation et l'agrandissement des salles de maternelle durant les congés de Noël.

### b. Nouveautés pédagogiques

Suivi des élèves à besoins particuliers par une enseignante titulaire du CAPA-SH (Certificat d'Aptitude Professionnelle pour les Aides Spécialisées en direction des élèves en situation de Handicap). 5 élèves suivis

Une ULIS ou classe relais pourrait être proposée à l'avenir pour une meilleure prise en charge des EBEP.

Suivi des élèves allophones par une enseignante FLE qui quittera l'EFB au 31/12/22 mais sera remplacée par un profil identique.

Madame Urdanetta demande si les élèves de l'élémentaire peuvent bénéficier de ce dispositif. 5/6 élèves seraient concernés. Le proviseur indique qu'il n'y a pas d'opposition mais qu'il faudra voir pour trouver un créneau disponible.

Une coordinatrice de la maternelle a été recrutée à la rentrée 2022/23. Les élèves bénéficient d'un dispositif 4 enseignants/3 classes avec prise en compte de l'hétérogénéité des classes et suivi plus individualisé des élèves.

### **c. Dispositifs 2022/2023**

**Dispositif d'Aide Personnalisée (AP) au collège.** Le fonctionnement actuel ne semble pas pertinent au Proviseur et de Nouvelles directives seront données aux enseignants en charge de ce dispositif.

**Devoirs faits.** Toutes les classes du collège bénéficient dans l'emploi du temps d'un créneau devoir faits suivi par deux AED (Alain et Micheline). Les lycéens proposent également du tutorat pour les collégiens.

**Centres de documentation** : le recrutement d'une nouvelle documentaliste a permis la redynamisation du CDI et de la BCD. Les recommandations de la dernière inspection insistaient sur la nécessaire collaboration à mettre en œuvre entre les professeurs documentalistes et le reste des équipes pédagogiques.

**Equipe Vie Scolaire (EVS)** : renforcée par le recrutement d'une AED supplémentaire et la mise en œuvre du projet vie scolaire. Madame Gontier, CPE, le présentera au conseil lors du prochain CE.

## **3. Bilan vie scolaire.**

### **a. Absentéisme :**

2.4% d'absences en moyenne. Forte baisse en 2021/22

6% des absences restent non régularisées.

Le suivi de l'équipe CPE est certainement en cause !

## **Objectifs :**

- ✓ Continuer le suivi des absences pour améliorer la responsabilité engagée afin de maintenir un taux moyen d'absence proche des moyennes nationales.
- ✓ Réduire les retards.
- ✓ Réduire les taux d'absence en mai et en juin.

### **b. Climat scolaire :**

Stabilité des sanctions appliquées sur l'année et une baisse pour des faits de violences graves commises à l'intérieur de l'établissement. Ce constat conforte le travail quotidien de surveillance de l'ensemble de la communauté éducative.

### **c. Investissement des élèves**

L'instauration du CVCL et des éco-délégués, la valorisation des représentants élève (formation des délégués) ont favorisé la dynamique de projet et l'investissement des élèves dans la vie de l'établissement.

## **4. Suivi homologation.**

Suite aux deux missions de suivi d'homologation de l'année 2021/22, des recommandations ont été formulées par les corps d'inspection. Ces points feront l'objet d'une attention particulière des enseignants en perspective de la mission de suivi N+1 en 2022/23

### **Premier degré : préconisations**

#### **En maternelle :**

- Les professeurs veilleront à limiter leur temps de parole au profit des élèves. Soigner la reformulation. Donner plus de sens aux zones de jeux symboliques (champ lexical associé) et consignes à donner pour travailler le langage et l'acquisition des premiers outils mathématiques.
- Recueillir les diverses procédures mises en œuvre par les élèves, les analyser et aider ces derniers à les améliorer (posture d'écoute et d'observation).

- Maîtriser les approches didactiques et pédagogiques spécifiques aux élèves de maternelle, en particulier dans les domaines de l'acquisition du langage et de la numération (espaces spécifiques).
- Faire acquérir aux élèves des méthodes de travail pour les amener vers plus d'autonomie.

### **En élémentaire :**

- Différencier davantage pour tous les élèves (sans oublier ceux qui sont en réussite).
- Soigner la reformulation orale des élèves en prenant soin de réinterroger le groupe classe.

Varié les formes et situations d'écriture, les automatiser par une pratique quotidienne

### **Second degré : préconisations**

- Proposer un parcours linguistique en continuité avec le premier degré et structuré sur des dispositifs reconnus comme Parle
- Réfléchir la continuité de l'accompagnement renforcé du français entre le premier degré et le collège
- Mettre en place le parcours santé
- Mobiliser de nouveau les enseignants sur les attendus de la réforme du collège
- Faire de l'enseignement par compétences une démarche pédagogique sur l'ensemble des années de collège
- Mener une réflexion sur l'évaluation.
- Repenser la plus-value des dédoublements de classe.

Conseil pédagogique du 08/11/2022 à aborder ces questions

Suivi N+1 du lycée : période 3

## **5. Projets 2022/2023**

Le proviseur présente la liste des projets de l'année à venir en précisant qu'elle n'est pas exhaustive :

- Evénements de l'EFB

- Commémoration de l'assassinat de Samuel Paty
- Défi des Secondes
- Cérémonie du 11 novembre
- Semaine des lycées français du Monde : 29 nov au 3 déc.
- Tournoi de Noël, organisé par le CVCL : 11 décembre 2022
- Cross de l'EFB : 8 décembre 2022 à confirmer
- Fête de Noël, de la TPS à la 5ème : 16 décembre 2022
- Classe transplantée CP
- Nuit de la lecture
- Défi des secondes inter-lycées  
(Dar Es Salaam, Kampala, Kigali, Bujumbura, Nairobi)
- Fête de la Francophonie
- Journée de la Terre
- Mai des langues

Le COCAC, Gilles GANIVET, précise qu'il souhaite un renforcement des liens entre l'EFB et l'Institut Français du Burundi (IFB) et qu'il souhaite associer les terminales à la « nuit des idées » axée sur les débats philosophiques.

De même, le 24 novembre, l'EFB accueillera en salle polyvalente l'association des professeurs de français.

Le proviseur évoque également, sous couvert du SCAC, une réédition de la « journée de la francophonie » qui avait connu un estimable succès il y a deux ans.

## **6. Questions diverses**

### **Nombre d'élèves et fonctionnement de la maternelle**

Le proviseur revient rapidement sur le fonctionnement de la maternelle puisque la question a déjà été évoquée en début de conseil. Il réaffirme qu'il y aura une nouvelle organisation par groupes et que 3 jours par semaine, il y aura 2 maitresses pour cette classe. Dispositif opérationnel dès le 14 novembre en GS dont le proviseur rappelle que les effectifs sont de 26 et non pas 29.



## **Cantine scolaire : fonctionnement, menu et quantité**

Un sondage a été réalisé auprès de 64 rationnaires le 10 novembre. Le bilan est très positif et les élèves aiment manger à la cantine. Cependant, les menus doivent peut-être être revus afin de répondre davantage aux goûts des élèves tout en garantissant leur qualité nutritionnelle et leur équilibre. Une commission « menus » sera mise en place rapidement associant prestataire, élèves et parents.

## **Périscolaire : changer les jours et augmenter les activités.**

Le proviseur passe la parole à Alexis DUPLOYE, directeur, qui indique que le choix de la qualité des intervenants a été privilégié. Le proviseur indique qu'une externalisation du périscolaire est souhaitable pour la prochaine rentrée. Le proviseur affirme qu'il n'entre pas dans la mission de l'école de gérer ce dossier qui génère des mécontentements permanents. Madame COUDERT souligne qu'un parent a remarqué que cette année, il a été clairement ressenti que la qualité était meilleure mais que la communication avec les parents devrait être améliorée.

## **Récupération des élèves en dehors des horaires affichés.**

Le proviseur indique que si des horaires sont affichés, c'est pour qu'ils soient respectés. Quant à l'accueil qui serait parfois déplaisant, le chef d'établissement fustige l'attitude de parents qui parlent très mal au personnel. Un rappel est fait que seuls les parents de maternelle sont autorisés à rentrer dans l'enceinte de l'école. Mais il existe toujours des cas où les enfants doivent sortir en dehors des heures affichées, La CPE a indiqué qu'elle est toujours disposé de répondre aux besoins des parents qui se trouvent dans un besoin de récupérer les enfants en dehors des heures.

## **Horaires différents maternelle et élémentaire.**

Les horaires sont identiques. Les maternelles bénéficient d'une tolérance de +/- 15 mn à la sortie. Cela permet aux parents de prendre le temps d'aller chercher leurs enfants en maternel sans stress et de pression.

## **Formation sur les « DYS ».**

Il n'y a pas de formation prévue cette année dans le PRF mais avec la présence au sein de l'établissement d'une personne ressource, permet pour l'instant d'améliorer la prise en charge ou le soutien des parents/enfants qui le demande Voir le paragraphe plus haut sur ce sujet. Cette enseignante ne peut pas prendre en charge tous les DYS de l'école, mais des outils peuvent être expliqués aux enseignants et aux parents.

## **Accompagnement piscine.**

Une accompagnatrice sera désormais présente. Demande légitime des parents.

## **Poids des sacs.**

Le poids des sacs revient tous les ans depuis que l'école et des sacs existent rappelle le proviseur. Des casiers sont installés mais nous allons voir pour installer un système de fermeture avec des cadenas afin d'éviter les vols.

Il a été noté qu'un casier peut servir à 2 élèves et en priorité pour les demi-pensionnaires.

## **Anglais au cycle 3.**

La démission d'une enseignante d'anglais a entraîné un jeu de chaises musicales dans le pôle anglais. Un recrutement sera opéré et un nouvel enseignant opérationnel au 14/11/22.

## **Conventionnement de l'école**

C'est un dossier qui relève de la compétence du comité exécutif. Les échanges avec l'AEFE se poursuivent.

## **Vols à l'école.**

- Des vols ont été observés. Une plainte a été déposée auprès de la police judiciaire. L'enquête est en cours.
- Le proviseur rappelle qu'il faut être vigilant et que de nombreux « vols » sont en fait des oublis de la part d'élèves qui préfèrent expliquer chez eux un vol plutôt qu'une perte et que des négligences sont également à souligner. En ce qui concerne le matériel informatique confié au personnel, il est sous leur responsabilité et un prêt engage une responsabilité.

## **Manque de matériel pédagogique au primaire :**

Un réassort de matériel a été commandé. Il sera livré dans la semaine du 14 au 17 novembre 2022. L'augmentation des effectifs a obligé l'école à passer une commande additionnelle.

## **Horaire des 6ème le vendredi après-midi :**

Ils ont déjà le jeudi après-midi libéré. Les séquences d'apprentissage doivent être répartis sur l'ensemble de la semaine, particulièrement en langue. Le vendredi après-midi fait partie des plages horaires utilisables.

## **Ecole des loisirs :**

La commande a été effectuée le 23/09/2022, un paiement par la BCB au lieu de la société générale a entraîné un retard du côté d'Unipresse. Toute la commande sera honorée ce mois y compris avec rétroactivité depuis septembre.

**Le Président du CE**

Didier TRIBOUT

**Le Secrétaire de séance**

Alexis DUPLOYE